

Centre Intercommunal d'Action Sociale

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION PROCES-VERBAL DU 27 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois le jeudi 27 avril, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé dans la salle Georges Rumen au Siège de l'Agglomération à Guingamp, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU.

Etaient présents les Administrateurs suivants :

BOUILLOT Lise ; COCGUEN Marie-Jo ; CROISSANT Guy ; ECHEVEST Yannick ; GEORGELIN Dominique ; GUILLOU Claudine ; LE BIANIC Yvon ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GOFF Yannick ; LE SAULNIER Brigitte ; NAUDIN Christian ; THOMAS Joseph ; VILLECROZE Philippe.

Administrateurs absents excusés :

GOASDOUE Gérard ; HAGARD Elisabeth ; INDERBITZIN Laure-Line ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE BLOAS Mireille ; LE MEAUX Vincent ; LEVEDER Adeline ; OLLIVRO Hervé ; PETIT-LECLERC Françoise ; TOMYN Jérémy.

Administrateurs absents : BOSCHER Marina ; RASLE-ROCHE Morgan.

Administrateur absent ayant donné pouvoir : Néant

En exercice : **25**
Présents : **13**
Absents : **12**
Représenté : **00**

Date d'envoi des convocations : **mercredi 12 avril 2023.**

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

Constatant que le quorum est atteint, la Vice-présidente ouvre la séance. Elle indique que le nombre d'administrateurs présents ne permet pas l'adoption des comptes de gestion et des comptes administratifs du CIAS et de l'EHPAD. Elle propose le report de ces deux points.

Avant de dérouler l'ordre du jour, la Vice-présidente souhaite ajouter une question. Il s'agit de préciser les caractéristiques des dépenses à imputer au compte 6232 « fêtes et cérémonies ».

Le Conseil d'Administration adopte cette proposition à l'unanimité.

1. Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 23 mars 2023.

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 23 mars 2023.

2. CIAS

2.1 Report de l'approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif.

Le Conseil d'Administration approuve le report de l'approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif du CIAS pour l'exercice 2022.

2.2 Demandes de subvention CISPDR

Suite à une présentation des différentes demandes, le Conseil d'Administration valide les propositions formulées par la Commission permanente et résumées dans le tableau suivant :

Axe	Opérateurs	Intitulé du projet	Financement accordé 2022	Financement sollicité 2023	Subvention accordée
La jeunesse	Beauvallon	Prévention spécialisée	4000 €	4000 €	4000 €
	Sesam	Programme de prévention et promotion de la santé à destination des adolescents	/	1160 €	1160 €
La tranquillité publique	ADAJ	Lutte contre la radicalisation	1000 €	1000 €	1000 €
Les violences intra familiales		Intervenante sociale en gendarmerie	19333 €	19333 €	19333 €
	Maison de l'Argoat	Service Avec Elles	16000 €	22000 €	19000 €
		Sensibilisation des jeunes aux questions d'égalité et de respect	1000 €	2000 €	1000 €
	ADAJ	Aide aux victimes et accès au droit	2000 €	3000 €	2000 €
	CIDFF	Programme d'actions pour la prévention et lutte contre les violences faites aux femmes	2500 €	3777 €	2500 €
	Le Gué	Espace rencontre	3000 €	1500 €	1500 €
	ADAJ	Centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales	500 €	2000 €	1000 €
	Image Qui Parle	Huis Clos - Projet artistique sur les violences faites aux femmes	4000 €	2600 €	2600 €
	Montants accordés				55093 €
	Enveloppe votée au budget				67 000 €
	Crédits disponibles				11 907 €

En ce qui concerne la demande du CCAS de Guingamp (journée prévention routière), le Conseil d'Administration souhaite des précisions avant de se prononcer. Dont acte.

Enfin, les dossiers déposés par l'association Beauvallon (Action Parents) et par le Comité Départemental du Sport en Milieu Rural (Mobil Sport) font l'objet d'une réponse négative.

Pour qualifier les collaborations autour des questions des violences intrafamiliales, la Vice-présidente propose d'annexer le compte rendu du groupe de travail VIF au Procès-verbal du Conseil d'Administration. Dont acte (cf. document joint).

2.3 Demandes de subvention développement social.

Suite à une présentation des différentes demandes, le Conseil d'Administration valide les propositions formulées par la Commission permanente et résumées dans le tableau suivant :

Opérateurs	Intitulés des projets	Financement accordé 2022	Financement sollicité 2023	Notes instruction du dossier	Avis commission permanente	Conseil d'Administration	
						Décisions	Subvention accordée
WIMOOV	Consolidation de la plateforme de mobilité sur le territoire de l'agglomération	6000 €	12500 €	Consolidation de la plateforme de mobilité sur le territoire de l'agglomération	En attente du COPIL de juin pour statuer	Avis conforme Brigitte Le Saulnier et Lise Bouillot participeront au COPIL du 6 juin 2023 A revoir au prochain CA	
Habitat Jeunes en Trégor Argoat	Projet Passerelle	0 €	2000 €	10 soirées conviviales pour (re) créer du lien social (30/50 jeunes) - Animations sur 2023 et 2024	Pas de soutien en 2023. Dans l'attente de l'expérimentation pour un éventuel soutien en 2024	Avis conforme	0 €
GRUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE LE PHARE PAIMPOL	Organiser deux jours de vie sociale à l'extérieur	500 €	912 €	Organisation de deux sorties	Soutien exceptionnel accordé en 2022	Pas de Soutien pour 2023	0 €
Restos du cœur	Centre Itinérant	0 €	7500 €	Extension des centres implantés au sud de l'Agglomération avec la création d'un centre itinérant (véhicule). (cf. projet CASC) Territoire : entre Pontrieux et BIET Distribution de denrées alimentaires et d'hygiène sous condition de ressources + temps d'écoute	Souhait de ne pas accorder la totalité car ils n'interviennent pas sur tout le territoire. Proposition d'aide au démarrage, encouragement à développer les années suivantes	Avis général : projet intéressant donc aide au démarrage mais nécessité d'aller chercher d'autres subventions (ANDES, Département, communes concernées...)	5 000 €
Mucoviscidose	MAD VAE pour les malades	0 €	1000 €	MAD de Vélo à Assistance Electrique	Sollicitation du service mobilité de l'Agglo pour MAD de VAE	Avis conforme	0 €
Les Steredenn d'Armor	Aide au déplacement	0 €	5000 €	Déplacement de compétitrices au championnat d'Europe	Hors champ du développement social (subvention à adresser à l'Agglomération)	Avis conforme	0 €
GEM Guingamp	Aménagement Jardin	0 €	3093 €	Projet de création et aménagement d'un jardin pour les bénéficiaires du GEM	Aide exceptionnelle au démarrage comme en a bénéficié le GEM de Paimpol en 2022	Avis conforme	500 €
ASTI	Prise en charge Loyers logement St Clet	0 €	1000 €	Décision Agglomération	Avis conforme	Avis conforme	1 000 €
ASAD Goëlo	Aide à la mobilité	0 €	5105 €	Location de voitures sans permis pour faciliter le recrutement de personnels Secteur Paimpol, Pontrieux, Bégard	Projet intéressant : souhait d'un complément d'information avant de statuer	Avis conforme / dossier à examiner lors d'un prochain CA	
Comité départemental du sport en milieu rural	Mobil'Sport, le sport comme outil social	0 €	5000 €	Mise en place d'un « Mobil'Sport ». Dispositif itinérant (véhicule) doté de différents matériels sportifs, conduit par un(e) éducateur(trice) sportif(ve) multisports, qui vise à mettre en place des animations sportives dans les territoires ruraux et favoriser la cohésion sociale.	Demande à réitérer l'an prochain puisque l'action commence en 2024	Avis conforme	0 €
Compagnie Marguerite	"C'est quoi ton adresse ?" Ateliers d'écriture et de mise en voix	0 €	3000 €	Favoriser l'accès à la culture sur un territoire rural Créer une rencontre intergénérationnelle entre adolescent.es et personnes âgées autour de la question du voyage	Hors champ du développement social (subvention à adresser à l'Agglomération au titre de la culture)	Avis conforme	0 €
DZ Dynamique et développement	Maison pour tous et vers tous (Callac) - L'animation de la vie sociale au service de la lutte contre les exclusions	0 €	5000 €	Accueil des habitants du bassin de vie de Callac Création des espaces de "vivre et agir ensemble" de proximité Tisser des liens avec les acteurs locaux	Commission partagée sur cette demande : à débattre en CA.	La majorité des membres présents (1 vote pour et 2 abstentions) se prononcent défavorablement sur cette demande.	0 €
Totaux		6500 €	46110 €				6 500 €
Enveloppe votée au budget			20 000 €				20 000 €
Crédits disponibles							13 500 €

2. 4 Adhésion ADAC.

Les Autorités de Tutelle n'ont pas validé le plan de financement pour le projet de reconstruction de l'EHPAD au motif que le projet s'avérait trop coûteux.

Les services du CIAS, en concertation avec les services de l'Agglomération, travaillent à un projet alternatif sur un autre site situé sur la Commune de Pontrieux.

Pour préciser les contraintes juridiques, techniques et financières de ce projet, le Conseil d'Administration se prononce favorablement sur l'Adhésion aux services de l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités dans le cadre d'une mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage.

2.5 Passage à la nomenclature M57.

Le Conseil d'Administration se prononce favorablement sur le changement de nomenclature comptable à compter du 1^{er} janvier 2024.

2.6 Précisions des dépenses à imputer au compte « fêtes et cérémonies ».

Le Conseil d'Administration approuve la proposition précisant les caractéristiques des dépenses à imputer au compte 6232 (Ex : fleurs, bouquets, médailles et autres présents offerts à l'occasion de divers évènements notamment lors des mariages, décès, naissance, départ à la retraite ...).

3. EHPAD :

3.1 Report de l'approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif.

Le Conseil d'Administration approuve le report de l'approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif de l'EHPAD « les Magnolias » pour l'exercice 2022.

3.2 Modification des tarifs des repas pour le portage à domicile.

Depuis le 1er janvier 2020, l'EHPAD « Les Magnolias » fournit des repas en liaison chaude à l'ASAD Goëlo Trieux au tarif de 6,68 euros.

Les familles qui déjeunent s'acquittent d'un « tarif passager » de 9 euros.

Au regard de la forte inflation sur les charges en lien avec la préparation de ces repas (fluides, denrées alimentaires), les services ont procédé à une évaluation du coût global, sur la base du budget primitif 2023, afin de mesurer l'impact sur le prix de vente de ces repas.

Après en avoir débattu, le Conseil d'Administration décide de majorer le tarif en vigueur pour compenser les différentes hausses.

Le Conseil d'Administration se prononce sur un montant de 9 euros pour la fourniture de repas pour l'ASAD Goëlo et de 12 euros pour le tarif « passager ».

3.3 Vacances de poste.

Le Conseil d'Administration autorise le Président ou son représentant à procéder à la vacance de poste et aux opérations de recrutement pour 2 emplois :

- Aide-soignant de classe normale, catégorie B, 35 heures, vacance de poste au 1/06/23.
- Agent social de nuit, 35 heures, vacance de poste au 1/09/23.

3.4 Point sur le projet de Fusion avec le CCAS de la Roche Jaudy.

Le Conseil d'Administration prend acte des démarches engagées auprès des Autorités de Tutelle sur les propositions de reconstruction de l'établissement et sur le projet de fusion élaboré conjointement avec le CCAS de la Roche Jaudy (*cf. document annexé au rapport de présentation*).